

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

RAYMOND DEVOS :
« Je crois à l'immortalité et
pourtant je crains bien de
mourir avant de la connaître. »

N°73 / JANVIER - MARS 2017

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TRoux / BULLION / CERNAY-LA-VILLE
CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP
DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBais / GAMBaiseUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS
LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS
MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET
ROCHFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



L'Écho du Parc > janvier > mars 2017 - n°73

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.
Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre. **Ont participé à ce numéro :** R. Artiges, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, P. Rocher.
Pour l'équipe du Parc : X. Stephan, J. Tisseront, B. Houguet, B. Rombauts, M. Dumazeau, S. Dransart, M. Doubre, A. Mari, J. Bureau.

Création, mise en page : e.maginère - www.emaginaire.fr.

Impression : IMAYE, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : X. Stephan, Jean-Michel Privat, O. Marchal, B. Rombauts, Alizari, V. le Vot. Parc naturel régional Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09.

www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr



Inauguration le 8 octobre dernier
 du Petit Moulin des Vaux de Cernay,
 suivie d'un rallye pédestre nocturne.



Le mot du Président

Cette fois, c'est parti, nous allons pouvoir nous déplacer autrement en Vallée de Chevreuse.

Vous avez pu découvrir depuis octobre dernier de toutes nouvelles stations d'éco-mobilité dédiées à la voiture électrique sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse : 10 villages ont ainsi été équipés de stations, chacune dotée de deux points de charge et d'une place réservée à un véhicule électrique proposé en auto-partage.

De son côté, la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoire a mis en place un réseau de 34 bornes de recharge sur la voie publique depuis le printemps 2016, afin de créer un maillage cohérent.

Voici deux infrastructures capables de bouleverser des habitudes et d'inciter des familles souvent équipées de deux voitures, d'en remplacer une par un véhicule électrique pour les transports du quotidien. Après les épisodes de pollution atmosphérique liés aux particules fines, ce peut être une décision d'avenir...

De son côté le Parc naturel régional a reconduit avec succès l'opération 7 jours sans ma voiture, y associant des entreprises et des élus du territoire, afin d'identifier les freins aux changements de comportement. Beaucoup d'entre nous sommes très attachés à la voiture, pourtant il ne suffit que de 13 minutes par jour supplémentaires à accorder aux temps de déplacement, pour tout faire à vélo électrique (voir l'article pages 5 et suivantes) !

Enfin, je suis heureux de vous annoncer que les travaux de la Maison du Tourisme et de l'Eco-mobilité dans l'ancienne maison du garde-barrière de Saint-Rémy-lès-Chevreuse vont débuter en 2017 : pour les habitants comme pour les touristes, il y aura bientôt un lieu plein de ressources, où déposer son vélo à assistance électrique quand on part travailler, où le faire réparer et où louer un vélo quand on souhaite découvrir la vallée. En attendant un espace de co-voiturage et de recharge pour les véhicules électriques.

A tous les habitants, à tous les visiteurs, je souhaite une très belle année (sportive) 2017 sur les chemins du parc naturel régional.

Yves Vandewalle

Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 De nouvelles balades

100% accessibles !

05 Vivre sans voiture,

mission possible !



INITIATIVES

14 Hélium, une bouffée d'art frais

16 Les Molières :
plus près du Parc

18 Les ultimes pièces de
Raymond Devos

22 Agroécologie :
n'attendons plus !



- 08 Briques à vrac
- 09 À vivre, les maisons passives sont très positives !
- 12 Chats et oiseaux : comment vivre ensemble



DÉCOUVERTE

20 Laissez-les fouiner

AGENDA P24
LES RENDEZ-VOUS
DU PARC





FRAIS, mes légumes !

Création d'une AMAP sur le secteur de St-Forget - Le Mesnil St Denis

Morgane Converset, habitante de St-Forget, se lance dans le maraîchage bio. Sa production se fait actuellement en Essonne au sein d'une ferme qui regroupe plusieurs producteurs en attendant de trouver un terrain dans la Vallée de Chevreuse.

2

Ses premières livraisons débutent ce mois de janvier 2017 sous forme de parts ou demi-parts hebdomadaires de récolte. L'AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, est en cours de constitution. Les adhérents, rappelons-le, s'engagent pour une saison complète auprès de l'agriculteur, ils doivent également donner tour à tour un peu de temps pour la distribution des légumes.

Pour vous inscrire, contactez Morgane Converset au 06 87 57 32 26 ou par mail : morgane@converset.net
Et pour tout savoir sur les AMAP en Île-de-France : www.amap-idf.org

AMAPLANÈTE

amaplanete@outlook.fr

Distribution tous les vendredi de 18h30 à 19 h30 dans les communs du château du Mesnil.

Ça va gazer pour l'Yvette

Pour que l'Yvette coule des jours heureux mais aussi des nuits, le Parc engage des travaux pour lui redonner son lit naturel. Retrouver la fluidité originelle du cours d'eau favorisera une meilleure circulation de la faune aquatique. Les obstacles artificiels créés au fil du temps (dérivations, retenues...) seront supprimés, évitant au passage les embâcles qui favorisent les débordements. Des berges à pentes douces, adaptées aux espèces végétales aquatiques, seront redessinées. Elles contribueront à limiter l'érosion et à mieux épurer l'eau. Cet aménagement écologique nécessite d'enfourer davantage la canalisation de gaz à haute pression qui traverse le site (équivalente à une ligne électrique haute tension). Une tâche menée par GRDF.

Aides à la rénovation

Un assouplissement des critères pour davantage de bénéficiaires.

Le programme *Habiter Mieux* permet aux ménages aux revenus les plus modestes de réaliser des travaux d'amélioration thermique de leur logement financés jusqu'à 80% par des aides publiques. Depuis cet automne, les plafonds de ressources ont été revus à la hausse. Ainsi, les aides *Habiter Mieux* sont accessibles à un plus grand nombre d'habitants !

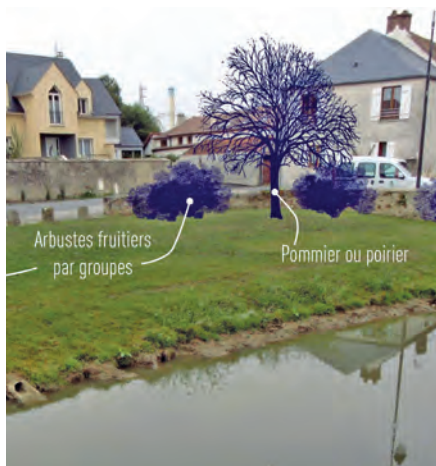
- Pour vérifier votre éligibilité, réduire votre facture d'énergie et ne pas passer un hiver de plus dans le froid, connectez-vous sur www.yvelines.fr/HabiterMieux ou rapprochez-vous du référent Habiter Mieux dans votre commune. Tél. : 01 34 52 26 34 / 01 39 70 23 06

Vous avez demandé la culture, NOUS L'AVONS EN LIGNE

Vous souhaitez vous inscrire en tant qu'acteur culturel ou rechercher un artisan d'art, un artiste professionnel, une bibliothèque, une association de passionnés d'histoire, un espace disponible pour organiser un événement ou un lieu de pratiques culturelles... l'annuaire culturel du Parc est fait pour vous.

Il recense bien sûr les artisans et artistes mais aussi les personnes disposant d'espaces à prêter, de matériel à louer pour exposer, jouer, danser, conter...

www.parc-naturel-chevreuse.fr > *une autre vie s'invente ici* > *vie sociale et culturelle* > *annuaire culturel*



Auprès de mon lavoir, qu'il fait bon flâner

Retrouver une berge enherbée et naturelle en pente douce, en lieu et place d'un muret de pierres maçonnées, voilà ce à quoi ont abouti les travaux de renaturation de la mare du hameau de Villeziers à Saint-Jean-de-Beauregard. Et afin d'accroître la biodiversité liée à cet espace, autrefois abreuvoir, pédiluve puis lavoir, plus d'une douzaine d'espèces végétales spécifiques aux rives des cours d'eau (carex, menthe aquatique, myosotis, reine des prés, iris, millepertuis...) ont été implantées. Hirondelles, abeilles, papillons, libellules, batraciens... et promeneurs se réjouiront de pouvoir flâner aux abords de ce plan d'eau.



Exit le fioul, Magny-fique le bois !

Les chaudières à fioul vétustes du Centre technique municipal (CTM) de Magny-Hameaux ont été remplacées par une chaufferie biomasse à pellets. A la clé, une chute des émissions de CO₂ de 87 %, un coût global (énergie + maintenance) en baisse de 3 % et l'utilisation d'une énergie renouvelable garantie par le fournisseur « issue de forêts durablement gérées ». Les deux chaudières de 127 kW chauffent l'ensemble des salles du CTM, ateliers, bureaux, cuisine et deux petits logements annexes pour le personnel.



L'abeille noire à la fête

La Fête de l'abeille noire, événement d'envergure nationale et 2e du nom, s'est déroulée les samedi 5 et dimanche 6 novembre à Bullion. Elle a été marquée par une sensibilisation très forte du public et des médias à la cause de notre abeille ouest européenne aujourd'hui menacée. Des conférences de très haut niveau, un marché artisanal, une exposition photo et diverses animations ont ponctué ce week-end instructif organisé par l'association bullionnaise CANIF (Conservatoire de l'Abeille Noire d'Île-de-France), en partenariat avec la Fédération Européenne des Conservatoires de l'Abeille Noire et l'association Pollinis. La fête réunissait des apiculteurs, des représentants des Conservatoires venus de toute la France, ainsi qu'un large public local curieux de découvrir les talents de cette indispensable butineuse hors pair.



Une journée au vert dans un collège très ouvert à Rambouillet

Une démarche à saluer : depuis trois ans une journée de l'environnement est organisée au collège Catherine de Vivonne à Rambouillet, les élèves présentent leurs réalisations liées au thème de la journée, des expérimentations et des jeux sont proposés aux visiteurs...

En juin 2016, une quinzaine d'associations des environs étaient présentes : La Fabric des Colibris, Green Peace, Happy culture de St-Léger, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), E-graine, Canopy le potager au naturel, Rambouillet en transition...

« Cet événement qui n'est pas uniquement réservé aux parents d'élèves du collège se veut ouvert à tous », précise Virginie Suray, professeur d'anglais et également chargée de l'axe « Environnement » du projet d'établissement. Alors surveillez de près l'agenda des manifestations locales, cette prochaine édition se déroulera au printemps 2017.

DE NOUVELLES BALADES

100% ACCESSIBLES !

En partenariat avec des associations spécialisées, le Parc propose des sorties où tous les publics peuvent participer : balades en langue des signes accompagnées d'un interprète pour les personnes sourdes ou malentendantes, visites de sites en calèche et promenades à poneys pour enfants malades ou en rééducation...

Se balader est un plaisir simple que nous apprécions tous. Une sortie en groupe animée par un guide devient alors plus conviviale, instructive et enrichissante.

Ces notions de partage mais aussi d'accessibilité sont au cœur des objectifs des équipes en charge du tourisme et de l'éducation au Parc. Pouvoir offrir de passionnantes balades auprès de tous les publics a conduit Mariannick, Laurence et Frédéric à mettre en place un programme spécifique auquel pourraient participer des personnes en situation de handicap ou des enfants en soin de longue durée.

Plutôt qu'adapter une balade existante, l'idée a été de proposer de nouvelles sorties thématiques, attrayantes pour tous publics.

L'une des premières sorties accessibles aux personnes sourdes et malentendantes s'est déroulée en forêt de Rambouillet sur la piste des animaux sauvages. Le guide et l'interprète en langue des signes mobilisée pour l'occasion, ont réussi à captiver chacun des participants. Une véritable communion s'est établie, tous partageaient la joie de découvrir ensemble les richesses de la nature.

Une autre proposition invitait à la rencontre d'un agriculteur du territoire, Christophe Vallon, et à comprendre l'agriculture biologique tout en découvrant la vie foisonnante d'une mare agricole lors d'une visite à la ferme de Champart à Cernay-la-Ville. Un échange instructif, en français et en signes, qui a profité à plus d'une quinzaine de visiteurs.

Liberté, équidés, fraternité !

La compagnie des animaux domestiques est également un vecteur émotionnel très fort. Le partenariat établi entre le Parc, le club équestre des Bréviaires et l'association *Api Attelage* a permis d'organiser des sorties « Loisirs handicap » en attelage aux étangs de Hollande accompagné de Phénix, un majestueux cheval Percheron. Des « Rando'Ânes » encadrées par l'association *Les crinières argentées* suscitent à chaque fois de merveilleux moments de partage en famille et des éclats de rire.

Avec l'association *Pas à pas*, des enfants de l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion ont eu la joie de venir au centre équestre des Bréviaires pour mieux connaître les poneys, se faire complice de leur douceur et se voir offrir une promenade en forêt !

Plusieurs sites sont également aménagés pour accueillir les PMR : le musée du Petit Moulin aux Vaux de Cernay, le sentier découverte du marais de Maincourt, le musée de Port Royal, le domaine de la Geneste... ■

PATRICK BLANC





VIVRE SANS VOITURE, MISSION POSSIBLE !

Ils étaient 31. Trente et un courageux ou curieux à tester pendant une semaine la vie sans voiture, un défi lancé par le Parc avec le concours de 14 communes pour évaluer la faisabilité et les contraintes. Qu'ont-ils retenu de cette expérience ? Une forte envie de bouger autrement.

Vous les avez peut-être croisés du 17 au 25 septembre dernier. On les reconnaissait à leur gilet fluo floqué d'un « je teste 7 jours sans ma voiture ». Ils roulaient sur des vélos à assistance électrique, en trottinette, en voiture électrique. Ils combinaient parfois le RER, le transilien et la bicyclette ou plus original encore le co-voiturage et la trottinette. Béatrice, Laurent, Valérie, Jean-François, Emmanuel, Amandine... ont fait partie de la promo 2016 des libérés de la carlingue. Volontaires pour tester de nouveaux modes de transport doux, ils se

sont comme chaque jour de l'année, rendu à leur travail, ont fait leurs courses, conduit les enfants à l'école... mais sans voiture cette fois.

« Participer à cette aventure m'a permis d'être enfin en accord avec mes valeurs écologiques et mes aspirations sportives, explique Carine. Je suis une maman seule avec trois enfants et il m'est difficile de trouver du temps pour aller faire du sport. Là, pendant une semaine, j'ai pris le vélo à assistance électrique prêté par mon entreprise (le Crédit agricole de Saint-Quentin-

« Un moment de solitude ? Quand l'assistance électrique s'est arrêtée alors qu'il me restait 10 km à faire avec de la montée ! »

en-Yvelines, partenaire de l'initiative) et j'ai parcouru 32 kilomètres par jour. C'est bien mieux qu'une salle de musculation. » Pour Carine, l'expérience n'a eu que du positif, sauf le jour où elle a tenté d'aller acheter un cadeau à Plaisir : « j'ai pédalé pendant 5 heures quand l'affaire aurait été réglée en 45 minutes en voiture. »

Expérimentation partagée

Organiser une semaine sans voiture est presque une habitude pour le Parc qui en est à sa 2^e édition. 2016 a pourtant été une cuvée particulière : les participants devaient remonter en temps réel leurs joies, leurs peines, leurs difficultés et suggestions via un groupe Facebook. « Aujourd'hui, journée sans sanglier ou autres petites bêtes, écrit Patricia sur le réseau social. Je crois que j'ai atteint mon pic de kilomètres aujourd'hui (60 km) en VAE et de sport (vélo, Pilates, rock). Si je dors comme un loir, on ne s'en étonnera pas ! » « 40 kilomètres aujourd'hui, juste pour le plaisir, écrit un autre jour Marie-Anne. Partie pour Saint-Rémy aller-retour, je deviens addict et j'ai fait tous les détours

« Sur ma page Facebook, on m'a posé plein de questions. Pareil dans la rue, j'aurais aimé donner un autocollant pour expliquer la démarche. »



VIVRE SANS VOITURE, MISSION POSSIBLE !

possibles pour retarder le retour, finir par rejoindre Gometz-la-Ville et rentrer à Limours par la véloscénie. Quel bonheur cette route rien que pour nous. »

Pendant une semaine, les messages se succèdent sur Facebook avec un enthousiasme qui fait plaisir à lire. Les participants se partagent des photos de coucher de soleil, des animaux qu'ils croisent sur leur route ou transportent dans leur panier. Amandine a même installé une caméra sur son vélo. Mais

« Le constat de ce soir, c'est qu'il n'est pas évident de trouver un endroit où attacher le vélo... les réverbères ont un diamètre trop grand pour l'antivol ou sont entourés par une sorte de barrière... qui ressemble à un anti-attachage de vélo »

ils ont aussi fait remonter les obstacles à une vie sans voiture. Ici une piste cyclable qui passe entre les voies de bus, là une voie carrossable trop cabossée, plus loin des routes départementales trop dangereuses. Les améliorations les plus proposées ? L'aménagement de pistes cyclables signalisées et sécurisées proches des grands axes, l'entretien de pistes existantes, le besoin de continuité des voies cyclables, la construction de parkings à vélo sécurisés près des gares, du mobilier

d'accroche des montures un peu partout, l'aide à l'achat de VAE... Voilà pour les vélos. Pour les transports en commun, les participants ont aussi souligné la nécessité d'améliorer les dessertes et horaires de bus en zones rurales en journée et notamment depuis et vers le réseau ferré et les zones d'emplois.



D'équiper les bus de plateforme pour transporter les vélos. D'aménager des aires de covoiturage dans plusieurs communes. de communiquer davantage sur les sites et les applications existantes. Tout un programme.

Le vélo, un art de vivre ?

Le groupe Facebook a aussi été le lieu de réflexions philosophiques. « Ce matin, j'ai accompagné mes enfants à l'école à pied, ne pouvant les mettre sur le VAE, explique Stéphane. J'ai observé toutes

ces voitures les unes derrière les autres à 10-15km/h en mode embouteillage avec, dans 90% des cas, une seule personne à bord. J'ai alors ressenti une drôle de sensation : peut on vraiment changer les comportements ? » Pour le Parc, cette semaine est une première réponse par l'exemple. « Nous avons souhaité montrer que se passer de voiture était possible, agréable et généralisable », explique la chargée de mission Julie Tisseront qui a publié un bilan exhaustif pour faire parler les chiffres. Pendant 9 jours consécutifs, 6887

« Le chemin du trou rouge à Palaiseau porte bien son nom ! Les trous béants sont même dangereux de nuit. Il faudrait aller au-delà du rebouchage de ces trous, et transformer cette tôle ondulée d'un kilomètre de long en piste praticable, ne serait-ce que sur 1 mètre de large. »





kilomètres ont ainsi été parcourus par les participants, 4058 à vélo à assistance électrique, 1113 en co-voiturage, 777 en transports en commun, 477 en voiture électrique, 80 avec des godillots et 54 en trottinette. « Soit 900 kilos de CO₂ en moins rejetés dans l'atmosphère et une économie de 280 kilos de pétrole », se félicite Julie. Le dispositif a aussi permis d'observer que le temps de trajet supplémentaire avec ces nouveaux modes de transports était seulement de 13 minutes par jour. Une paille dans la vie d'un homme. Et comme les hommes (et les femmes

Mon meilleur souvenir : les visages surpris (voire plus) de mes collègues Maires... « Mais oui, c'est possible un mode de déplacement alternatif et non polluant, je vous assure, et c'est tellement plus sympa de réfléchir à l'air libre ». L'un d'eux a essayé mon VAE et a beaucoup apprécié !

aussi) aiment aussi la preuve par le porte-monnaie, les calculs montrent que l'utilisation d'un VAE sur 5 jours permet une économie d'essence annuelle de

631,12 euros. Quelle suite à donner à ce projet désormais ? « Élus des communes concernés et participants vont se retrouver pour mettre en place les aménagements simples dès que possible, explique Julie. Ils vont également avancer sur des propositions concrètes pour faciliter l'usage des transports doux sur le territoire. » De son côté, Méline, l'une des participantes en trottinette électrique, va en commander une pour

Remise de 200€ sur l'achat d'un vélo électrique

Jusqu'au 28 février 2017, en partenariat avec le Parc, plusieurs commerçants proposent une offre spéciale réservée aux habitants du Parc naturel. Une remise de 200€ sur l'achat d'un VAE directement applicable en magasin sur les modèles exposés hors soldes et promotion.

Liste des magasins partenaires : Sport 2000 (Gif sur Yvette), Neovelec (Magny-les-Hameaux) Espace Bellouis (Gif-sur-Yvette) Roue Libre (Orsay), 2&3 ROUES (Voisins le Bx), Bike and Test (Maurepas). Toutes les informations sur le site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Noël. « Ça va vite on dépasse les gens qui courent et ce n'est pas dangereux du tout. J'ai passé une semaine très drôle, je me suis amusée. J'ai découvert que les trottoirs n'étaient pas adaptés, que les pistes cyclables avaient de gros trous. Ça a été un sacré challenge, mais j'ai été plus vite que les voitures. C'est mon nouveau jouet, je ne peux plus m'en passer. » ■

HÉLÈNE BINET

« Grâce à cette expérience, on a remporté le trophée mobilité en entreprise. Maintenant, je ne peux plus me déplacer sans qu'on me demande où est mon vélo. On devient les ambassadeurs de cette opération. J'espère que ça va donner des idées aux autres entreprises pour que les gens changent leurs habitudes. »



7 jours sans ma voiture en chiffres

- 31 participants
- 2 entreprises partenaires : le Crédit agricole de Saint-Quentin-en-Yvelines et le CEA de Saclay
- 28 vélos à assistance électrique
- 1 trottinette
- 2 Twizy et covoiturage
- 6559 km parcourus sans voiture
- 280 kg de pétrole économisés

Le vrac : moins d'emballage, des quantités à la carte

BRIQUES À VRAC

Le vrac vous emballé ? Ça tombe bien. Avec la fin du sac plastique débute un nouveau chapitre des courses écologiques. On déballe les bonnes nouvelles ?

Vade retro sac plastique

Voilà déjà plusieurs mois qu'on nous annonce sa mort prochaine. Depuis l'été, c'est officiel, le sac plastique s'éteint à petit feu. Les articles de loi sont un peu techniques et plein de subtilités mais retenons que depuis le 1^{er} juillet dernier les sacs de caisse à usage unique sont interdits et qu'il en sera de même à compter du 1^{er} janvier pour les sacs de fruits et légumes. Excellente nouvelle quand on sait qu'il faut une minute pour fabriquer un sac plastique, qu'il est utilisé en moyenne 20 minutes et qu'il met entre un et quatre siècles pour se dégrader dans la nature.

8

La consigne, on signe

Pour les générations nées avant les années 80, c'est un joli souvenir d'enfance. Aller chez l'épicier du coin pour rapporter ses bouteilles de verre et récupérer quelques deniers. Pour les plus jeunes, ce sera peut-être le nouveau geste de demain et un moyen d'économiser 75% d'énergie primaire. Depuis quelques mois, différents acteurs se retrouvent autour du Réseau consigne pour la remettre au goût du jour. La société Jean Bouteille a déjà commencé. Elle installe chez les commerçants des stations de mise en bouteilles faites de fontaines d'huile, de vinaigre, de vin ou de jus en libre service. Le consommateur choisit sa dose et remplit la bouteille de la maison (consignée au prix de 1€ qui sera être et stérilisée avant chaque réutilisation. Après les Hauts-de-France et la Belgique, Jean Bouteille compte développer des consignes à Paris, à Bordeaux, en Bretagne... et dans notre Parc ?

Épicerie à la carte

Dans notre région, à Versailles, la boutique s'appelle Day by Day, à Marseille, Au grain Près, à Bordeaux, La Recharge... Les magasins 100% vrac se développent partout en France quand les supermarchés et les magasins bio aménagent des espaces vrac pour leurs produits d'épicerie. Des grandes surfaces à Magny bio, tout le monde semble vouloir s'y mettre. Pour savoir s'il existe un magasin près de chez vous, il suffit de poser la question à l'application <http://www.consovrac.com/>. ■

HÉLÈNE BINET

Privilégier le vrac, c'est :

- moins d'emballages (qui représentent 1/3 de nos déchets ménagers),
- pas de gâchis, on choisit la quantité que l'on va manger (les Français jettent en moyenne 20 kilos de nourriture par an),
- plus de local et de social, car ce sont souvent les petits commerces de proximité qui donnent l'exemple.



À VIVRE, LES MAISONS PASSIVES SONT TRÈS POSITIVES !

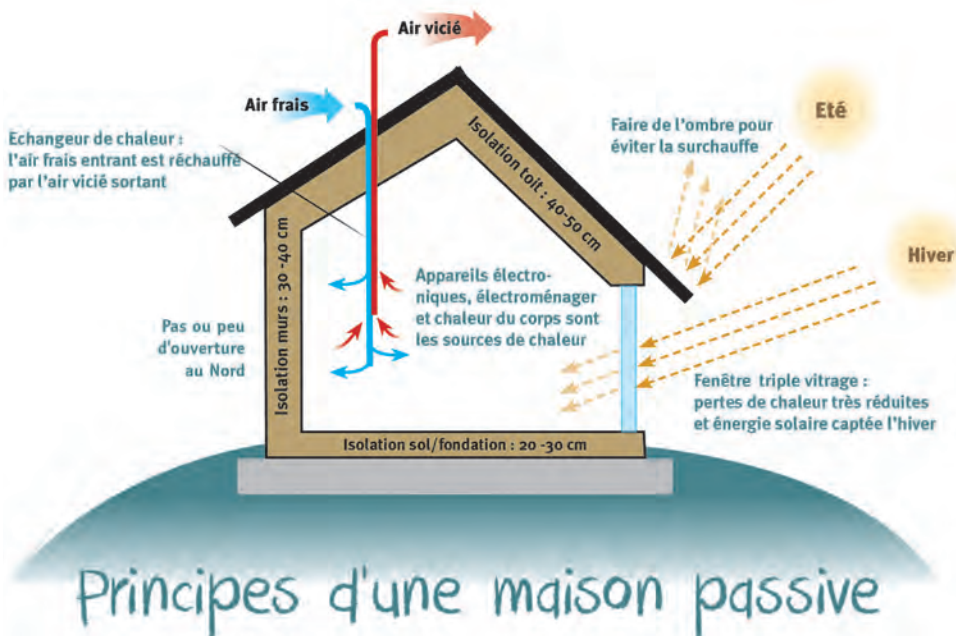
Après plusieurs années passées dans leur maison passive, les occupants témoignent. Un confort au-delà de leurs espérances ! Retour sur expériences.



Les maisons passives, rappelons-le, sont capables de se passer d'une installation de chauffage traditionnel, un appoint suffit. Parfaitement étanches mais équipés d'une ventilation mécanique

contrôlée (VMC) à double flux, édifiés sans aucun pont thermique (points de liaison entre l'extérieur et les jonctions des diverses structures du bâti : plancher, murs, menuiseries...), isolés de manière

renforcée donc idéalement par l'extérieur et avec menuiseries triple vitrage, ces habitats doivent atteindre un bilan thermique inférieur à 15 kWh/m²/an pour une construction neuve ou, dans le cas d'une rénovation passive, à 30 kWh/m²/an pour obtenir le label allemand Passiv'Haus.



Ce concept élaboré en 1988 en Allemagne s'est vite développé dans son pays d'origine ainsi qu'en Suisse, en Autriche, en Suède, au Benelux, aux USA... Depuis un peu moins d'une dizaine d'années, des projets ont essaimé en France, notamment dans notre Parc, en Vallée de Chevreuse, où les deux premières réalisations françaises certifiées Passiv'Haus en construction neuve (M. et Mme Damico) et en rénovation (M. et Mme Désir) ont été attribuées. Après quelques frimas hivernaux et épisodes de canicules estivales, nous avons recueilli les impressions de leurs occupants.

À VIVRE, LES MAISONS PASSIVES SONT TRÈS POSITIVES !

Benoît Damico → Le Mesnil-Saint-Denis

192 m² habitables - 4780 kWh/an + 1 stère de bois - surcoût de 20 % (matériaux biosourcés : laine de bois, ouate de cellulose, bois, pierre au sol...)

Une température toujours stable

Rencontrés lors de la finalisation de la construction en 2009, les propriétaires s'installaient dans la première maison certifiée par la norme allemande Passiv'Haus en France,

seul label en vigueur aujourd'hui.

Sept ans après... « Notre maison est très agréable à vivre, confirme Benoît Damico. En discutant avec des voisins, des amis, on se rend compte que la sensation n'est pas du tout la même dans notre maison, il n'y a pas de variation brutale de la température lorsque le temps se refroidit ou se réchauffe. L'inertie, la régulation de la ventilation sont telles que l'atmosphère intérieure ne bouge pas d'un degré avant au moins trois jours de températures extérieures extrêmes.

A l'usage, nous constatons que la maison est beaucoup plus simple à utiliser et à vivre qu'on ne l'imaginait. L'idée de rester calfeutré dans une maison toujours totalement fermée est fautive. Nous ouvrons portes et fenêtres si besoin et sans excès. Qui, dans une maison traditionnelle, laisserait ses fenêtres grandes ouvertes longtemps quand il gèle dehors ? Nous ne faisons pas cela non plus ! L'été, en cas de forte chaleur, nous ouvrons les fenêtres la nuit, comme tout le monde je pense. Le reste du temps, la VMC nous apporte toujours un air renouvelé et sain.

La seule petite critique concerne le léger bruit de la ventilation la nuit. Comme la maison est très étanche, elle est aussi très silencieuse, donc le souffle de l'air dans les chambres s'entend un peu. Il est délicat de réduire la vitesse de ventilation, ce qui diminuerait le bruit la nuit, car la mini pompe à chaleur, qui fournit le chauffage d'appoint et alimente également le ballon d'eau chaude sanitaire, est associée à la centrale de ventilation. Ce serait pour nous le seul point à améliorer. »

Antoine Désir → Magny-les-Hameaux

150 m² habitables - 6100 kWh/an - surcoût de 10 % (matériaux isolants : polyuréthane au sous-sol, polystyrène sur murs extérieurs, ouate de cellulose et fibre de bois sous toiture)



En 15 ans, nous aurons amorti le surcoût

Le challenge était de taille : rénover une maison de 150 m² des années 80 et obtenir le 1^{er} label Passiv'Haus en France pour une rénovation ! Depuis la fin des travaux, en 2011, la famille Désir ne regrette pas son investissement. « En quinze ans, nous aurons amorti le surcoût et nous n'aurons pas de chaudière à remplacer ! Nous avons l'impression

d'habiter une nouvelle maison, l'architecture influencée par l'isolation extérieure a totalement modifié l'aspect de la bâtisse. Côté intérieur, si l'agencement des pièces n'a pas changé, le confort n'a rien à voir. L'isolation et l'absence de points froids associées à la ventilation à double flux rendent la température plus homogène dans chaque pièce, il n'y a donc pas de sensation de fraîcheur ou de chaleur différente en passant de l'une à l'autre. Si ce n'est environ un degré de plus à l'étage.

Nous cherchions la diminution de notre impact environnemental et l'économie d'énergie. En prime, nous avons récolté un confort permanent, une qualité de l'air et une surface de vie accrue : on peut être collé à un mur ou à une fenêtre extérieure -toutes en triple vitrage- sans avoir froid l'hiver. »

« En cinq ans, nous n'avons jamais eu moins de 19° l'hiver et jamais plus de 26° l'été à l'étage. L'appoint en chauffage était prévu par des petits radiateurs électriques de 500 watts dans le salon. Ils s'allument très rarement. Le coût de la consommation électrique totale, du chauffage d'appoint à l'éclairage, des équipements de cuisine et de lavage à la tondeuse électrique, est de 95 euros par mois, et il s'agit d'un contrat Enercoop : de l'énergie renouvelable plus chère qu'EDF.

Dans la maison très isolée, nous sommes peu sensibles aux bruits environnants, à l'inverse nous entendons davantage ce qui se passe d'une pièce à l'autre. Les grandes surfaces vitrées réverbèrent aussi les sons.

L'hiver dernier, un souci sur la ventilation qui était passée en simple flux, donc sans préchauffage de l'air extérieur amené par l'air intérieur rejeté, nous a permis de constater l'intérêt d'une telle installation !

Nous faisons découvrir la maison lors de manifestations telles que le forum éco-habitat, à cette occasion plus d'un visiteur français a été choqué de constater que nous avions condamné l'accès intérieur au sous-sol, trop onéreux à isoler (environ 10 000 euros). Passer par l'extérieur est une question d'habitude, les visiteurs belges et allemands notamment, trouvent cela tout à fait normal ! »



Stéphane Vanbésien → Jouars-Pontchartrain

120 m² habitables - 4000 kWh/an + une stère de bois - surcoût de 150 €/mois comparé à une construction aux normes de 2005 (et 0 € comparé aux normes 2012). Isolants : laine de bois aux murs et en toiture, béton cellulaire et liège expansé au sol

Qualité d'air exceptionnelle

Hésitant avec une maison basse consommation (label BBC dont l'exigence énergétique est devenu celui de la RT 2012, soit 50 kWh/m²/an), la famille Vanbésien a opté lors de son étude comparative pour une maison passive.

Installée depuis octobre 2010, Stéphane et son épouse se réjouissent de ce choix. « *Aucun regret et même d'agréables surprises. Au début, nos amis s'équipaient de gilets pour nous rendre visite, craignant l'absence de chauffage, ce n'était pas la peine, sourit Stéphane !* Le surcoût de

notre maison à ossature bois a été calculé lors de la conception en 2010 à 150 €/mois sur 15 ans par rapport à une maison conventionnelle à surface égale et aux normes 2005, soit 27 000 €. Or le poste de chauffage (chaudière, radiateurs, tuyauteries, installation) aurait coûté 35 000 euros dans une maison BBC, j'ai démontré que le Passiv'Haus coûtait moins cher que le BBC ! Notre système de ventilation à double flux permet de ne pas refroidir la maison tout en la ventilant. Nous avons deux sèche-serviettes pour le confort dans les salles de bain. Un poêle à bois de 4 kW a été installé au départ davantage pour nous rassurer ! On l'avait prévu par crainte d'avoir froid mais il est surtout là finalement pour l'ambiance sympa qu'apporte un feu. Nous utilisons un stère de bois par an. Avec l'électroménager et l'éclairage, la note d'électricité revient à 30 € par mois. Nous n'avons pas de sensation de parois froides, pas de courants d'air comme dans de nombreuses maisons conventionnelles. La qualité sanitaire de l'air est exceptionnelle, il est aujourd'hui indispensable de ventiler une maison avec tous les polluants qui risqueraient sinon de s'y accumuler. La VMC programmable permet d'être réduite pour ne pas faire de bruit la nuit. À 5° extérieur, l'eau qui circule dans le ballon solaire d'eau chaude est encore à 40°. De ce fait, nous avons acheté un lave-linge et un lave-vaisselle avec un branchement d'arrivée d'eau chaude afin de profiter de cet apport.

S'il fallait déménager un jour, j'aurais beaucoup de mal à revenir à autre chose ! »

100 % d'avis 100 % enthousiastes !

Les témoignages se suivent et se ressemblent. Chaque interlocuteur est enchanté par sa maison passive. Camille Bertine et son mari, Arnaud, occupent depuis plus d'un an une maison de 115 m² à Bruyères-le-Châtel en Essonne. « *Les brise-soleil orientables permettent de limiter les apports solaires car même à 2 ou 3° extérieur comme aujourd'hui, il fait trop chaud, confie Camille tout en berçant son bébé ! L'atmosphère est relativement sèche avec la ventilation double flux et le chauffage d'appoint qui ne marche pourtant qu'une demi-heure ou une heure par jour de grand froid. Cela améliore le confort et offre un ressenti de chaleur supérieur très agréable. Le linge étendu le soir est sec le lendemain matin ! Par contre dans la chambre de ma fille, nous avons mis un humidificateur.* » Le prix de revient de notre maison (1825 €/m²) est nettement moins élevé que le prix moyen des maisons construites sur la commune (2450 €/m²) et le coût de notre chauffage pour la première année est d'environ 125 € !

L'ingénieur maître d'œuvre de leur projet, Nicolas Guérin, spécialisé dans les maisons passives n'enregistre que des retours positifs de ses clients. « *L'un d'eux, nous confie-t-il, affiche une consommation d'énergie tous postes confondus, de 20 € / mois pour une maison de 140 m². Au-delà de la performance économique, tous plébiscitent le grand confort lié à l'excellente qualité de l'air filtré. Beaucoup moins de poussières volent dans les maisons ! Il y a un engouement pour ce type de construction.* »

Avis que partage pleinement l'architecte Vincent Benhamou, également spécialiste en maisons passives depuis 2005. Avec ses années de recul, celui-ci remarque que les techniques, les états d'esprit et le savoir-faire des corps de métiers ont nettement évolué. « *Les matériaux sont également plus faciles à trouver, ils sont devenus plus performants, leurs coûts et ceux des entreprises ont baissé. Cette tendance va encore se développer. Et on peut faire aujourd'hui de belles maisons passives qui ne ressemblent pas à des cubes ou à des boîtes sans âme. Les coûts d'une construction basse énergie, se situent généralement entre 2500 et 3000 €/m², cependant un projet low cost vient d'aboutir à 1600 €/m² à La Boissière-École. L'expérience des pays précurseurs, en Allemagne et en Autriche, montre que ces maisons présentent d'excellentes qualités de construction et sont faites pour durer longtemps. Elles sont en train de créer le patrimoine du XXI^e siècle.* » ■

PATRICK BLANC



Les normes actuelles de la construction neuve

11

La réglementation thermique RT 2012 relativement exigeante fixe les limites de consommation d'énergie primaire à 50 kWh/m²/an. Elles étaient de 110 kWh/m²/an il y a à peine quatre ans avec la réglementation précédente (RT 2005). Le bilan d'une maison passive doit être inférieur à 15 kWh/m²/an.

CHATS ET OISEAUX : comment vivre ensemble



Le chat, animal de compagnie préféré des Français est un redoutable chasseur, en particulier pour les oiseaux. Pour limiter la prédation, quelques conseils simples à mettre en œuvre.

13 millions de chats en France, chacun tue 5 à 10 oiseaux par an

Le chiffre est sans appel : 1,4 à 3,7 milliards d'oiseaux sont chaque année tués par des chats aux États-Unis, selon une étude publiée en 2013 dans le magazine scientifique *Nature*. En France, aucune étude jusqu'à présent. C'est pourquoi le Muséum d'histoire naturelle et la Société française pour l'étude et la protection des mammifères ont lancé en 2015 une vaste enquête participative qui doit durer trois ans (voir encadré). Toutefois, avec 13 millions de chats dans l'Hexagone, « on peut estimer qu'ils sont responsables de la mort de 75 millions d'oiseaux » explique Anne-Laure Dugué responsable du programme « oiseaux en détresse » à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui a lancé une campagne de sensibilisation sur le

sujet début novembre. Et le nombre de chats ne cessent de grimper. Bien plus que les chiens : en 2014, la population féline avait augmenté de plus de 11 % sur les deux dernières années, tandis que le nombre de chiens, lui, a diminué de 2 %.

Pas question pour autant de jeter l'opprobre sur le seul chat domestique :

« La responsabilité est partagée avec les chats errants et les chats haretts, ex-chats domestiques revenus à la vie sauvage, » nuance Anne-Laure Dugué. Moins nombreux, ces derniers doivent chasser pour se nourrir et tuent par conséquent plus d'oiseaux. Pas loin d'une cinquantaine par an contre cinq à dix pour le chat domestique. Peu importe, diront



certaines qui estiment que « *c'est la loi de la nature* ». Le raisonnement est un peu court, car le chat domestique ne fait pas partie de l'écosystème : il n'a pas de prédateurs naturels et il supprime plus d'oiseaux que ce que ferait une régulation naturelle. Notre brave matou domestique est certes un chasseur par instinct, mais il ne tue pas pour se nourrir. Il le fait le plus souvent pour jouer et faire plaisir à ses maîtres auxquels il rapporte parfois consciencieusement ses proies.

Sans culpabiliser les propriétaires de chats, de petites précautions permettent de limiter la prédation. À commencer par l'entretien de leurs griffes qui, coupées, perdent de leur efficacité. Mieux vaut garder son chat à l'intérieur au petit matin et à la tombée du jour. C'est le moment où les oiseaux sont les plus fragiles. Éviter également de laisser sortir votre animal après la pluie : les oiseaux sont alors des proies plus faciles. Il faut également stériliser son chat. Cela n'aura peut-être aucun effet pour empêcher votre chat de tuer des oiseaux, mais vous éviterez qu'il ne se reproduise avec d'autres chats errants ou domestiques, multipliant ainsi le nombre de prédateurs.

Des dispositifs peu coûteux

La LPO s'est intéressée par ailleurs à différents dispositifs qui vont limiter la prédation du chat envers les oiseaux. Le Catwatch (69 €) installé sur la zone à préserver émet ainsi des ultrasons, inaudibles pour l'homme, dès qu'un chat se présente dans un rayon de 12 mètres grâce à un détecteur de mouvement. La plupart des matous vont rapidement fuir la zone protégée. Quelques-uns, plus territoriaux, vont mettre jusqu'à trois mois avant de délaisser les lieux. Mais au fil du temps, le Catwatch est très efficace. « *Nous avons fait un suivi pour d'autres espèces et seuls les rongeurs et les renards sont également sensibles au Catwatch* » assure Anne-Laure Dugué. Les clochettes ont elles aussi leur efficacité s'il y en a plusieurs sur le collier (2 € la clochette) : malins, certains chats parviennent parfois à éviter le tintement d'une clochette, mais jamais de deux. Plus efficace : la colerette en tissu aux motifs multicolores (10 €) que propose la société Birdsafe. Une étude scientifique de l'Université de Saint

Lawrence, aux Etats-Unis, publiée en 2015 dans *Global ecology and Conservation* a montré que les chats dotés de ces colerettes tuaient 19 fois moins d'oiseaux au printemps que les chats qui n'en avaient pas. Certes votre chat ainsi équipé ne passera pas inaperçu, mais c'est pour la bonne cause ! Avec une idée proche, une autre société propose un « *bavoir* » coloré pour un prix équivalent qui semble toutefois plus gênant pour le chat. Bien sûr cette colerette se détache en cas de nécessité pour éviter tout étranglement de l'animal. Voilà pour rendre visible votre chat aux yeux des oiseaux. Une autre parade consiste à protéger les oiseaux eux-mêmes en empêchant votre animal de grimper aux arbres ou sur le perchoir. Le Stopminou (37 €) est une série de pointes à poser autour du tronc et est absolument

dissuasif. Aucun risque pour le chat qui ne s'aventurera pas au-delà de la barrière de protection.

Ce ne sont que quelques gestes simples et des dispositifs peu coûteux finalement, mais ils permettront ainsi une cohabitation plus harmonieuse des chats avec les oiseaux. ■

PIERRE LEFÈVRE



C'est voyant, un poil ridicule, mais cette colerette sauve des vies

Appel à participation

Que vous ayez ou non un chat, vous pouvez participer à cette vaste enquête citoyenne et participative sur l'impact du matou sur la petite faune sauvage. Les propriétaires de chat sont invités à faire un suivi régulier en ligne des proies que rapporte leur compagnon et de ses habitudes de vie : à quel moment est-il le plus souvent dehors ? À quelle fréquence nourrissez-vous votre animal ? Vous y indiquez aussi des données sur votre animal tel que son poids... Pour les autres, qui n'ont pas de chat, vous pouvez rapporter des observations ponctuelles que vous auriez faites comme l'attaque d'un oiseau par un chat.

Site de l'étude participative : www.chat-biodiversite.fr

Informations pratiques pour trouver les dispositifs :

<http://www.birdsbesafe.com/> (colerette colorée)

<https://catgoods.com> (bavoir coloré)

<http://www.lpo-boutique.com> (Stopminou, Catwatch)

HÉLIUM, UNE BOUFFÉE D'ART FRAIS

Les artistes de la Vallée de Chevreuse réunis au sein de l'association Hélium nous offrent depuis douze ans une escapade peu commune, les deux premiers week-ends d'octobre, à la découverte de leurs ateliers. Une autre façon de parcourir le territoire du Parc et d'aller à la rencontre d'univers culturels insoupçonnés.

Hélium propose également des expositions solidaires.



L'idée est en elle-même une aventure et une démarche artistique : pousser les portes de jardins secrets et inviter le public à découvrir et échanger avec les artistes, le spectacle peut commencer ! La première porte est déjà une promesse de bonheur. Imaginez, il y en a eu 38 à ouvrir en octobre 2016 et 82 artistes à rencontrer, répartis dans 22 communes du Parc ou limitrophes. De quoi éveiller votre imaginaire comme jamais ! Sans compter que dans certains ateliers, on vous propose de mettre la main à la pâte. Pour vous initier à modeler, pour inscrire votre touche de couleur sur une toile le temps d'une performance collective. D'autres réalisent devant vous une sculpture, une céramique, une peinture, une pâte de verre, dévoilent leur technique, expliquent leur savoir faire, ou plutôt leur savoir créer.

Les deux week-ends intitulés *Parcours d'ateliers d'artistes* attirent chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Ces journées offrent un extraordinaire voyage aux confins de l'art et de la culture... à quelques pas de chez soi ! Le public, essentiellement local, découvre parfois que son voisin a un talent insoupçonné ! C'est d'ailleurs cette idée qui a donné naissance à l'association. Au détour

d'une discussion à Bonnelles, Godeleine Charbonnel, épouse du sculpteur Christophe Charbonnel, et Valérie W. Prazeres, artiste peintre, se rendent compte que plusieurs artistes vivent dans les environs mais ne se connaissent pas ou peu, et qu'ils sont encore moins connus de leurs voisins. Se rencontrer, s'entraider, créer une synergie serait un projet motivant. « Nous contactons alors le Parc sachant que la mission culturelle est à l'écoute de ce type de démarche, nous expliquent-elles. Le soutien est immédiat et Sophie Dransart, chargée du patrimoine et de la culture, nous souffle l'idée de nous fédérer. Petit à petit, la ruche d'artistes se constitue, Hélium est créé et le premier Parcours est mis en place en 2005. »

Une fête du partage

Depuis, le Parcours n'a cessé de s'agrandir, les actions culturelles d'Hélium contribuent à la vie du territoire, l'une des guides du Parc propose même une balade entre différents ateliers. Durant cette période, des initiations à la céramique, la peinture, la photo, sont organisées pour



Parcours d'ateliers d'artistes à Janvry

les enfants dans quelques écoles, une performance collective se déroule dans un foyer d'autistes, la Maison d'Ulysse à Bullion. L'association est vite devenue un formidable vivier d'échanges entre artistes. En témoignent ces quelques mots recueillis dans l'un des espaces collectifs, à Janvry :

« Nous vendons parfois quelques œuvres mais là n'est pas le plus important. Ces week-ends nous permettent de nous retrouver entre amis artistes, d'échanger dans une ambiance particulièrement sympathique. Cette convivialité entre nous, les visiteurs la ressentent et l'apprécient aussi. Ils se baladent et viennent découvrir nos différentes formes d'expression. De notre côté, nous découvrons leur ressenti, nous écoutons leurs appréciations. C'est un moment de rencontre très encourageant. »

D'un atelier à l'autre, les émotions sont en effet palpables, les œuvres foisonnantes de créativité interpellent le public, les esprits s'agitent : entre sculpture et déchirure, énergie ressentie et vibration intérieure, figuration et abstraction, métamorphose et liberté, lumières et



Parcours d'artistes



Exposition vente à Saint-Rémy-lès-Chevreuse au profit de SNL

matières, vitalité et mélancolie, humour et symbolique, tendresse et résonances poétiques... Une telle concentration de talents vous touche à coup sûr.

« Nous avons des artistes de renom, d'autres qui se lancent, les qualités et la créativité de chacun sont indéniables. Ces rencontres sont une richesse pour tous et une forte motivation pour nous, confie Jean-Paul Privat, président d'Hélium depuis 2010.

En 2014, nous avons reçu deux artistes migrants accueillis provisoirement à Bonnelles. L'un d'eux est resté dans la région et il vit aujourd'hui de son art, il expose ! Nous revendiquons le "vivre ensemble, créer ensemble". L'art est aussi porteur de belles valeurs humaines. »

Forte de son succès, l'association ne cesse de recevoir des demandes d'adhésion. « 41 pour 2017. Les candidatures seront étudiées par un comité de treize personnes afin de rester le plus ouvert possible, se félicite Jean-Paul Privat ! Nos critères ne reposent pas uniquement sur le fait d'être inscrit à la Maison des artistes ou de vivre de son art. Hélium souhaite conserver une taille humaine, un esprit très convivial, une joie de vivre, un

engagement de chacun, nos rendez-vous avec le public sont une fête du partage. »

L'art solidaire

Un mois après la 12^e édition du Parcours 2016, une quarantaine d'artistes se retrouvaient durant trois jours à Chevreuse pour une exposition vente solidaire au profit de l'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL), une collaboration qui dure depuis 2010 déjà. 31 des 120 œuvres exposées ont trouvé acquéreur et ont permis à Hélium d'offrir 3500 euros à SNL, soit 50 % du prix de vente que les artistes ont reversé au profit des actions menées par SNL afin de loger des personnes en difficulté ou des familles défavorisées.

En plus du Parcours, Hélium organise par ailleurs une exposition collective par an dans une commune du Parc, intitulée « Hélium prend l'air »... En 2016 elle a eu lieu au foyer rural de Jouars-Pontchartrain qui a réuni environ la moitié de ses adhérents. En 2017, c'est à La Chapelle de Clairefontaine que les artistes exposeront les 4-5 et 11-12 mars, de 14h à 18h ■

PATRICK BLANC



15



Parcours d'artistes au domaine de la Geneste à Châteaufort

LES MOLIÈRES :

PLUS PRÈS DU PARC



Depuis l'été, de nouveaux panneaux viennent habiller la petite bourgade des Molières. On peut y lire : « commune associée du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ». C'est-à-dire ? On vous explique tout.

16

Un Parc naturel régional, vous le savez, c'est un ensemble de communes qui s'engagent sur un projet d'aménagement durable du territoire pour 12 ans et consignent tous ces objectifs dans une charte. Au départ, le périmètre est proposé par la région Île-de-France et soumis à l'approbation des communes concernées. Libres à elles ensuite de s'inscrire dans la dynamique ou non. Le nôtre, crée en 1985, a d'abord rassemblé 21 villages. Puis, après plusieurs révisions, le Parc est passé en 2011 à 51 communes (43 sur les Yvelines et 8 sur l'Essonne) pour représenter actuellement 126 000 habitants et 63 321 hectares.

À chaque consultation, il y a des discussions, des hésitations, des refus. C'est ainsi qu'il y a 5 ans, l'ancienne majorité municipale des Molières n'a pas souhaité intégrer le Parc. Mais le temps passe et, en novembre 2015, lorsque la nouvelle équipe décide de consulter la population par un système de votation citoyenne, 82% des habitants répondent Oui au Parc naturel régional.

Aussi, depuis l'été 2016, les Molières rejoignent officiellement le rang des communes associées aux côtés de Gometz-le-Châtel. « Pour la cohérence du territoire, c'est une bonne chose, se félicite Guy Poupart, vice-président du Parc. L'absence des Molières formait une dent creuse dans le paysage. »

Période probatoire

Aujourd'hui, la commune n'a pas les mêmes droits que les communes adhérentes ni les mêmes cotisations. Réduite à 25%, elle s'élève à 1,13 euros par an et par habitant. « Si cela ne nous permet pas d'avoir les aides directes du Parc, nous pouvons bénéficier de toute son ingénierie. Ce soutien est particulièrement précieux pour les petites communes comme la nôtre, dont les agents sont peu nombreux et polyvalents par nécessité, » rappelle le maire des Molières Yvan Lubraneski. « Cela correspond à une période probatoire, explique Guy Poupart en attendant que la commune puisse faire partie intégrante du Parc. »





Ainsi, le village se prépare à être une commune-Parc modèle. « Les Molières s'engagent à inscrire les orientations de la charte du Parc dans ses projets et ses pratiques, est-il écrit dans la convention qui lie le Parc à la commune. Cela ne demande pas un gros effort, explique le maire Yvan Lubraneski. Entre le Parc et notre commune, il y a de nombreuses



convergences. On est sur la même longueur d'ondes. »

Au quotidien, cette association de bienfaiteurs se traduit par de nombreuses actions de collaboration. Le Parc et la commune s'engagent à partager mutuellement leurs expériences, leurs savoir-faire et leurs compétences en matière de valorisation du paysage, du patrimoine bâti et du cadre de vie. Une partie du territoire des Molières étant en site inscrit de la Vallée de Chevreuse, la Commune et l'atelier Architecture Urbanisme et Paysage du Parc prévoient de travailler conjointement. « Le plan local d'urbanisme sera mis en compatibilité avec la charte du Parc afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, ainsi que l'aménagement des espaces, » rappelle le maire. « Le statut de commune associée est plus fort que celui de ville-porte, confie Guy Poupart. Les Molières comme Gometz-le-Châtel s'engagent à respecter la charte du Parc. »

Motivation collective

« Ce qui est contenu dans la charte permet d'adhérer à un projet de territoire qui n'existe pas encore au niveau de la communauté de communes à laquelle nous appartenons, précise Yvan Lubraneski. C'est extrêmement structurant de pouvoir entrer dans un projet collectif et de défendre un intérêt général. Avec le Parc, les communes ont intérêt à coopérer avec leurs voisines sur un tas de sujets. »

Parmi ceux-ci, le maire se réjouit de rejoindre le projet de monnaie locale, souhaite développer tout un projet sur l'agriculture et l'alimentation de proximité avec un partage de savoirs autour de la permaculture. « Le projet de la loi sur la reconquête de la biodiversité prévoit que certaines communes puissent entrer officiellement dans les Parcs en cours de charte, explique Guy Poupart. On attend encore les décrets d'application mais ce pourrait être effectif dès 2017. » Dans les bureaux d'Yvan Lubraneski, la bière Volcelest est déjà au frais. ■

HÉLÈNE BINET



Capter les énergies positives :

La commune souhaite impliquer concrètement les habitants dans des projets eco-responsables. Deux groupes voient le jour en 2017 : un groupe énergie pour réfléchir aux initiatives individuelles et collectives de production d'énergie renouvelable. Un groupe alimentation et production locale pour valoriser les espaces naturels individuels et collectifs (jardins fruitiers, espaces de permaculture) et aider à structurer l'offre et la consommation de produits locaux. Autant d'objectifs, partagés avec la charte du Parc naturel !

LES ULTIMES PIÈCES DE RAYMOND DEVOS

Il y a dix ans, Raymond Devos a cessé de plaisanter. Aujourd'hui, grâce au remarquable travail de la Fondation qui porte son nom, on entend à nouveau son rire à tous les étages de sa maison de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

De l'extérieur, la villa Hiéra, bâtisse du XIX^e siècle construite en léger contrebas de la route de Paris a fière allure. En 1963, l'humoriste y a posé ses bagages pour ne plus jamais en repartir. « A l'occasion d'un gala, j'ai découvert ce coin formidable. D'emblée, il m'a semblé familier, nous disait l'artiste-poète-clown. Quelques années plus tard, je suis revenu visiter cette maison. J'ai retrouvé les mêmes sensations : un lieu de rêve, beau en toutes saisons, un enchantement. Une maison sur une hauteur, en contrebas, une petite rivière qui traverse le jardin et l'étang. Tout le monde en rêve. Quand vous avez ça, vous remerciez le Seigneur ou quelqu'un d'autre. Après un spectacle, se dire, je vais rentrer chez moi, c'est une promesse de bonheur. » Pendant 43 ans, Raymond Devos monte les deux étages de sa villa, respirant l'air du dessus, jouant de la scie musicale en dessous, allant avec son épouse

Simone bras dessus dessous observer les chevreuils qui traversent le parc.

« C'était un habitant comme les autres, témoigne Guy Lorient, membre actif de la Fondation. Plutôt réservé même, il s'abritait souvent derrière de bons mots pour ne pas avoir à se livrer. »

« Le rire est une chose sérieuse avec laquelle il ne faut pas plaisanter. »

Une phrase nous accueille pour commencer : « Lorsqu'on a la prétention comme moi, d'entraîner les gens dans l'imaginaire, il faut pouvoir les ramener dans le réel et sans dommage. C'est une responsabilité. » Pendant deux heures, c'est dans cet exercice de funambule entre magie et réalité que nous plonge la visite. Témoignages de personnes l'ayant connu (Juliette Greco, Dany Boon, Charlebois...), photographies sublimes de

« Je crois à l'immortalité et pourtant je crains bien de mourir avant de la connaître. »



C'est dans cette maison saint-rémoise de style Mansart, dotée d'un parc de deux hectares, traversée par l'Yvette, que l'humoriste a vécu pendant plus de 40 ans.

Micheline Pelletier (épouse de feu Alain Decaux), vidéos historiques obtenues grâce à un partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel, font revivre le poète de l'incongru.

Dans le salon, une photo de RTL prise en 1968 rassemble toute la fine fleur artistique de l'époque, de Dalida à Charles Aznavour. Sur les étagères de la grande bibliothèque on aperçoit également en noir et blanc Georges Brassens en grande discussion avec Raymond. « On a essayé de remettre en place tout ce qui lui tenait à cœur, » témoigne Françoise Gossare, happée par la Fondation il y a plusieurs années. Pendant de longs mois, les bénévoles de la Fondation ont minutieusement inventorié tous les petits objets de la maison, pris des notes et des photos, classé, trié pour restituer au mieux l'atmosphère qui régnait dans la maison de l'artiste.

« Une équipe aidée de professionnels a travaillé sur la mise en scène, explique Françoise. Jacques Rouveyrollis, éclairagiste majeur de la scène française s'est occupé de la mise en lumière des pièces tandis que le son a été confié à Claude Warmier. Les deux l'ont fait bénévolement, c'est une grande chance pour la Fondation. »

« Je me suis remis à la clarinette. C'est ce qui rapproche le plus de l'anglais. »

Au premier étage, place à la musique. Une salle accueille tous les instruments qu'aimait utiliser Raymond dans ses spectacles. Harpe, xylophone, guitares, tambour... Pour l'écouter, il suffit d'appuyer sur l'une ou l'autre des touches du piano. Par enchantement, la musique se met alors à jouer. « Raymond passionné par les instruments de musique les désosse et en transforme certains au gré de sa fantaisie, explique Anne-Marie Jancel permanente de la Fondation. Il apprendra à jouer de plus de 17 instruments dont les plus étonnants sont issus de l'univers des clowns comme la scie musicale ou le concertina. »

Le dernier étage est sans doute le plus fascinant. On entre dans son bureau, son petit musée comme il l'appelait. « Etre raisonnable en toutes circonstances ? Il faudrait être fou... » disait l'artiste. Là, dans un bric à brac organisé, se mêlent un tracteur, des costumes de scène, un lit, un train miniature, un monocycle, une longue-vue, des boules de jonglage,



A sa mort, comme l'artiste l'avait souhaité, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse devient légataire de sa maison et de son œuvre.

« On se prend souvent pour quelqu'un, alors qu'au fond, on est plusieurs. »

un castellet dans lequel on retrouve son personnage entouré de Charlie Chaplin et d'un comédien dell'Arte.

« Nous avons reconstitué cet espace d'après les photos, explique Françoise qui pense un instant avoir oublié la harpe. Ah, non ouf elle est là. »

Le son et la lumière s'allument à mesure que l'on progresse.

Un monde de rêves et de poésie s'anime. Pas de doute, l'âme de Raymond Devos

flotte par là. Vers la fin du parcours, l'artiste nous offre

une dernière phrase dans une grande bulle rouge posée sur le mur de l'escalier. « Mesdames et messieurs, je n'ai jamais osé vous le dire mais c'est fou ce que je vous aime. » En sortant dans le jardin, nous prend alors l'envie de crier : « Raymond tu nous manques. On ne sait pas où tu es parti, mais où que tu choisis, choisis bien ! » ■

HÉLÈNE BINET

Maison Raymond Devos,
10 rue de Paris, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 47 76 71
Ouverture de 14h à 17h du mercredi au dimanche.
<http://raymond-devos.org>



« Parce qu'il y a des magiciens qui vous promettent la lune... Moi, je vous promets le soleil ! »

LAISSEZ LES FOUINER

Du bois à nos toits, ils courent, ils courent les mustélidés ! Après un campagnol ou un rat... Accusés de tous les maux, ils sont pourtant si beaux et si utiles.



Martre foinne
Martes foinna
Foin, Mofroni
Famille des Mustélidés



Le Blaireau



Belette d'Europe

Un instant, mettons-nous dans la peau d'une fouine, reconnaissable à sa bavette blanche (tandis que la martre a une bavette jaune) pour mieux appréhender sa vie, celle de ses congénères, et son environnement...

Journal d'une fouine

« J'aime fouiner, ça ne vous étonnera pas... Curieuse de nature, je balade mon petit museau pointu partout où l'abri me semble confortable et à l'affût d'un menu alléchant ! Du garage au grenier, de la grange à l'abri de jardin, tout me va ! Mais cela ne plaît pas toujours aux grands animaux qui marchent debout, les hôtes des lieux. Agile, je me faufile tout en souplesse, on pourrait me confondre de loin à mon ami bien plus grand, le chat, que je croise parfois en ville, lorsque nous allons l'un comme l'autre faire notre marché de souris, de mulots ou de victuailles avariées. J'avoue préférer les rats, mes ancêtres étaient d'ailleurs très appréciés pour cela par les Romains. SOS dératisation, on assurait comme des bêtes ! Mais les temps ont changé, nous voici rejetés, je n'en reviens toujours pas... On peut faire un peu de foin dans le grenier la nuit (nous sommes des noctambules c'est vrai, mais pas des nuisibles) et déranger les voisins qui veulent dormir mais de là à vouloir nous tordre le cou... Certains ont trouvé comment nous éloigner : l'un a mis une radio toute la nuit, ce n'était pas mon émission préférée, aucun chant d'oiseau, aucun craquement d'arbre le soir au fond des bois... Pire, dans un autre grenier, un fumet -n°5 paraît-il- avait été vaporisé... Habituee à repérer l'odeur du rat de loin, imaginez le choc, nous n'avons pas les mêmes valeurs et encore moins les mêmes parfums



La Fouine

À l'heure où la disparition d'espèces animales devient alarmante, mieux connaître certaines d'entre elles peut aider à les réhabiliter. Notamment ces discrètes peluches de la famille des mustélidés : la martre, la fouine, le putois, l'hermine et la toute petite belette sont classés nuisibles dans un grand nombre de départements français. Dans les Yvelines, seule la fouine figure dans la liste. De même lignée familiale, la loutre, la genette et le vison ne sont pas présents dans la région tandis que le blaireau est très attaché à notre Parc. La chasse des mustélidés est cependant autorisée puisqu'ils ne sont pas protégés.

Classée nuisible, la fouine perturberait des activités de chasse ou d'élevages de volailles, par ses actes de prédation sur les œufs et le petit gibier. Certes elle pourra se régaler d'un lapin, d'un faisan, mais aussi s'introduire dans un poulailler mal clos et se délecter de quelques œufs, voire de cuissots juteux. Un rat bien dodu fera aussi son affaire.

comme dirait mon cousin le putois, j'ai vite changé de crèmerie. Dommage, j'aime bien m'abriter à l'ombre de ces solides murs, tel un tas de pierre agréablement tempéré, peut-être une réminiscence de la vie de mes lointains aïeux qui vivaient dans des rochers en Asie Centrale. D'ailleurs, quand je fais un peu trop de bruit au grenier la nuit, une astuce pour économiser votre n°5 : offrez-moi quelques pierres empilées ou des ballots de paille abrités, ce sera parfait !

Petite balade à travers champs, je retourne cueillir quelques fruits sauvages dans les bois. En lisière je salue au passage ma cousine la martre qui s'aventure rarement au-delà des forêts. Un peu insociable la cousine, elle fuit la présence humaine et préfère s'abriter dans les cavités de gros arbres. Elle rejoindra tout au plus un bocage maillé de haies vives pour s'y cacher. On dit d'elle qu'elle est la fouine des forêts.

Sous le couvert des arbres, je devrais trouver quelques limaces mollassonneuses ou un faisan à me mettre sous la moustache en attendant d'autres vitamines fruitées. Mais qu'est-ce que je sens ? Rien à voir avec le grenier et pourtant bonjour les odeurs ici aussi... Pas de promeneurs et promeneuses en vue ? Ah, évidemment c'est un pot à crottes de blaireau, le précieux nounours a ses habitudes, il a décrété qu'ici serait son lieu d'aisance quotidien... Une confiance, j'aime aussi avoir mon petit coin rien que pour moi... Le compère est très casanier et aime avoir tout à proximité, j'aperçois plus loin les entrées des galeries de son terrier creusées dans une butte dont la pente est tapissée de mètres cubes de terre évacuées. Je passe mon chemin... Et m'approche d'un étang. Déjà attablé, un putois déguste un crapaud. Bien sûr après avoir retiré la peau et les glandes venimeuses du coquin, il n'est pas fou !

On me dit plutôt opportuniste, c'est vrai j'aime vivre près de l'homme, j'ai tout sous la main, ses vergers et jardins pour les fruits (en été je ne mange pratiquement que ça, qu'ils soient sauvages ou chapardés sur les arbres que j'adore escalader, comme les toits !), les recoins de ses demeures, de ses dépendances, de ses granges, quel bonheur la vie à la ferme, c'est plein de rongeurs. Mes ancêtres le savaient très bien, nous vivons ainsi aux côtés de l'homme depuis des millénaires. Un trou de 4 cm sur 6 cm me suffit pour passer. Chassez-moi, vous serez envahis par les rats, tolérez-moi et grillagez bien votre poulailler, les poules seront bien gardées, aucun risque et tout ira bien entre nous !

Des cousins furets -en réalité des putois domestiqués- ont ainsi été adoptés, apprivoisés même, ils sont devenus de vrais minous ! Mais ce n'est pas ce que je recherche, juste une sage cohabitation !

Faites vos comptes : les rats vivent environ 5 ans, ils ont 6 portées par an de 8 petits par portée, l'invasion pointe son nez. Dans une ferme les dégâts qu'ils peuvent engendrer sont considérables. Une souris donne le jour durant ses 3 années de vie à 240 petits... Avec moi, rien de tout cela.

Ma descendance, très limitée, vous en saura gré. Elle est en général de 3 à 4 petits par an, qui naissent après une gestation de 9 mois. Nous aussi ! Mais les routes à travers cueillent plus d'une d'entre nous. En moyenne, un seul petit survit et vivra au mieux une dizaine d'années.

Alors juste une petite faveur, laissez-nous fouiner tranquillement dans vos débarras ! » ■

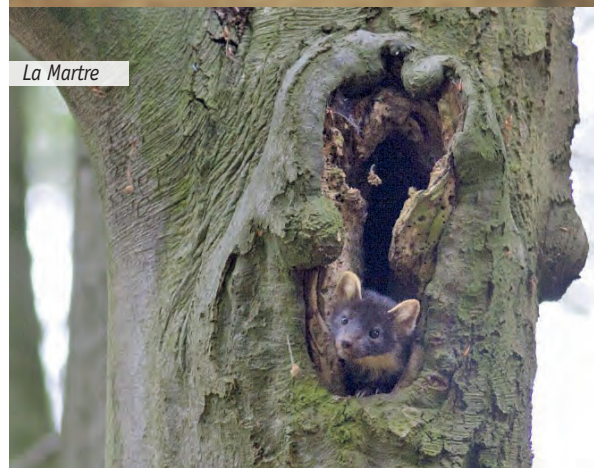
PATRICK BLANC



Des œufs dans les nids, du petit giber, des rats, un menu varié pour les mustélidés



Le furet



La Martre



AGROÉCOLOGIE :

N'ATTENDONS PLUS !

Face aux grands enjeux environnementaux et sanitaires, à la nécessité d'adapter l'agriculture au changement climatique, de nouvelles formes de cultures, plus durables, se développent depuis trente ans. Revue de détail.

Agro-écologie, agriculture biologique, ces termes ont fait florès ces dernières années. Pour certains, ils fleurissent bon le marketing et les nouvelles tendances. Pour d'autres, au contraire, ils s'ancrent dans la réalité des nouveaux défis à relever en ce XXI^e siècle, pour une alimentation durable ; ils dessinent ainsi tous, avec des nuances différentes, une nouvelle agriculture plus respectueuse des sols, de la biodiversité et finalement de l'humain. Mais l'autre bonne nouvelle, c'est qu'avec ces techniques, le rendement et l'équi-

libre économique des exploitations est au rendez-vous.

Le terme agro-écologie est apparu dès 1928 sous la plume de l'agronome américain Basil Besnin. Il désigne alors la science qui vise à appliquer les connaissances scientifiques écologiques à l'agriculture. Ces pratiques agricoles se sont développées fortement depuis le milieu des années 90, d'abord dans les pays les plus pauvres et, aujourd'hui, dans le monde entier. Il s'agit de rompre avec les logiques productivistes de l'agriculture « conventionnelle » basée sur l'apport d'engrais et de pesticides pour augmenter les rendements. Ces pratiques ont conduit à une baisse de la fertilité des sols et à la destruction de la biodiversité. Depuis les années 1950, la teneur des sols en nutriments et en humus, a ainsi baissé de 30% selon le



groupe d'intérêt scientifique Sol (GisSol) qui coordonne le programme d'inventaire de l'état des sols en France. Cela menace

Des herbes spontanées, des arbres, des haies et aucun pesticide ni engrais...

Les champs de Robert Pires à Magny peuvent sembler fouillis. Ils sont justes naturels !





L'agro-écologie, apparaît au milieu des années 90 dans les pays pauvres qui ne peuvent pas se payer d'engrais ou de pesticides

à terme notre capacité à produire notre alimentation. Considérer les sols comme de simples supports pour nourrir les hommes n'est donc désormais plus possible.

Des maraîchages bio

À Magny-les-Hameaux, Robert Pires n'aura pas de transition à faire vers l'agro-écologie. Installé depuis 2015 sur un

terrain loué à la commune, cet ancien responsable de gestion, reconverti à l'agriculture a d'emblée choisi de faire du maraîchage biologique. C'était pour lui une évidence : *« J'essaie de me nourrir le plus sainement possible et je veux produire avec la même exigence. »* Pas d'engrais chimiques et pas de pesticides donc. C'est le fumier des vaches de la ferme de Grand'Maison à Chevreuse et celui des



chevaux de particuliers tout proches qui nourrissent le sol. La forêt qui borde le terrain et les haies abritent une vie riche d'insectes. Et Robert Pires laisse volontiers les fleurs se développer. Tout cela concourt à préserver la biodiversité. En retour, les insectes viennent polliniser les fleurs des plantes de légumes et limitent la prolifération d'insectes néfastes au bon développement des plantes. Le maraîcher s'interdit



Un maraîcher bio va commencer dès le printemps à exploiter la prairie à la ferme des Clos à Bonnelles

Le CESE veut accélérer la transition agro-écologique

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) venu notamment dans notre Parc de Chevreuse pour des observations de terrain, a émis le 23 novembre dernier un avis pour encourager l'agro-écologie. Il fait plusieurs recommandations pour cela : redéfinir les priorités de la recherche en agronomie, adapter les formations, réorienter les aides nationales et européennes et les outils de soutien de la Politique agricole commune PAC, créer des labels de territoires... L'avis rappelle enfin que nous, consommateurs, pouvons favoriser aussi l'évolution des pratiques vers l'agro-écologie par nos comportements alimentaires et nos choix d'achats.

Combiner des plantes qui n'ont pas les mêmes besoins (ici le soja et le blé) et qui n'entrent pas en concurrence mais au contraire se rendent des services, c'est l'une des bonnes idées de l'agro-écologie



également de labourer, car en retournant le sol en profondeur, les labours perturbent considérablement le sol. Ils réduisent la matière organique qui s'y trouve et détruisent la microfaune qui participe à la richesse du sol et à la protection des plantes. En travaillant avec la nature et non contre elle, la qualité de ses légumes est au rendez-vous. Il est encore trop tôt pour faire un bilan sur la quantité, car la terre était une ancienne friche assez pauvre pour le maraîchage. Mais le travail de Robert Pires la bonifie chaque année. Le modèle économique qu'a choisi le maraîcher lui assure toutefois un revenu stable. Il vend à l'avance la totalité de sa production sous forme de paniers à deux AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), l'une à Paris, l'autre à Magny. Les associations s'engagent à payer au maraîcher un prix fixe pour leur panier hebdomadaire, quelle que soit la production. Les consommateurs sont ainsi solidaires des aléas de rendement. « Parfois les paniers sont un peu moins remplis, parfois c'est le contraire comme cet été où j'ai pu mettre jusqu'à cinq kilos de tomates par semaine au lieu d'un seul » précise Robert Pires.

C'est la même ambition qui motive Pascal Valois. Il vient de reprendre l'exploitation familiale de la Ferme des Clos à Bonnelles. Son projet va se développer progressivement. Et il ne manque pas d'idées. Pour le moment, le terrain de cet apiculteur n'est qu'une vaste prairie destinée à produire du fourrage pour l'alimentation de chevaux.

Elle a reçu peu d'engrais chimiques. D'ici 2017, trois hectares seront confiés à un maraîcher, respectant le cahier des charges du label agriculture biologique.

Rendement, qualité et chiffre d'affaires au rendez-vous

Les détracteurs de l'agro-écologie estiment qu'elle ne serait pas à même de nourrir l'humanité. Pourtant, ce type d'agriculture a une productivité respectable, qui est comparable au conventionnel. Un article publié en 2014 dans les Proceedings of the Royal Society (l'équivalent britannique de l'Académie des sciences française), synthétisant plus de mille études de cas, montre ainsi un écart de rendement de 20 % en moyenne, voire même de seulement 9 % en polyculture bio comparé à de la monoculture conventionnelle ! C'est finalement très peu d'écart. « Mais ce qu'il faut surtout retenir, précise Julia Clause, chercheuse en agro-écologie à l'université de Poitiers au laboratoire Ecologie et Biologie des Interactions, c'est que les rendements sont beaucoup plus stables dans le temps qu'ils ne sont en agriculture conventionnelle ». John Reganold et Jonathan Wachter, agronomes à la Washington State University à Pullman (Etat de Washington), notent l'avantage du bio avec le climat plus cahotique que nous allons connaître : « En cas de sécheresses sévères, qui risquent d'augmenter avec le réchauffement climatique, les fermes biologiques ont un meilleur rendement parce que leurs sols sont mieux préservés et donc mieux à

même de retenir l'eau », remarquent-ils. Par ailleurs, les deux chercheurs soulignent les revenus plus élevés qu'arrivent à dégager les agriculteurs bio par rapport à leurs collègues en conventionnel. Ils sont de 22 % à 35 % supérieurs grâce aux prix de vente plus élevés des produits, ou identiques si l'écart des prix ne dépasse pas 5 %. Pour intensifier les cultures de façon écologique, une méthode consiste à associer dans un même champ, des cultures qui ne sont pas en compétition pour les ressources. C'est ainsi le cas des associations de céréales avec les légumineuses (pois, lupin, trèfle...). Les secondes fixent l'azote de l'atmosphère qu'elles transfèrent ensuite aux céréales pour couvrir leurs besoins. Il y a ainsi deux cultures sur un même champ, ce qui augmente les revenus de l'agriculteur. Par ailleurs, en couvrant la terre, les légumineuses limitent la propagation des ravageurs et la pousse des adventices, ces herbes non désirées qui brident la croissance des cultures. Les rendements pour les seules céréales en cultures associées peuvent même être supérieurs de près de 10 % et sont plus stables que les céréales en monoculture conventionnelle. Enfin, la qualité elle-même est au rendez-vous : la concentration en protéines des céréales grimpe de 13 %. Loin d'être des utopistes, ces pionniers expérimentent déjà ce que devra être l'agriculture demain. Ils sont encore peu nombreux dans le Parc, faute de terres accessibles à la conversion, mais bonne nouvelle, les porteurs de projet, eux, se multiplient ! ■

PIERRE LEFÈVRE



1 000 études de cas compilées et un constat à l'arrivée : des rendements plus stables dans le temps pour l'agro-écologie.

AGENDA

VOYAGE DANS LA LISIÈRE...

Si on vous dit : «Vous n'êtes ni dans un village ni dans une ville, ni dans la forêt, ni dans un champ, mais aux confins de ces espaces...» où êtes-vous ? Venez découvrir cette zone de transition, de rencontre, de confrontation ou de mélange que l'on appelle... la lisière ! Des paysagistes, des urbanistes mais aussi une harpiste, une poète, des musiciens, des comédiens et des plasticiens vous plongeront dans cet univers particulier et méconnu !

1^{er} rendez-vous le 5 mars à Magny-les-Hameaux
RDV à 15h devant le collège Albert Einstein (côté rue André Hodebourg) pour une balade entre ville et champs. Avec les mots de Marylin Hacker et les notes d'Isabelle Olivier...

3 autres rendez-vous : le 24 juin à Janvry, le 14 octobre à Clairefontaine, le 9 décembre à Sonchamp...



**du vendredi 31 mars
au dimanche 2 avril 2017**

Au programme : balades à pied, parcours à vélo, des exposants et ateliers au château de la Madeleine à Chevreuse.



03 mars - Clairefontaine en Yvelines
OMAR SOSA

04 mars - St-Arnoult en Yvelines
ART MENO

05 mars - ORPEA Saint-Rémy lès
Chevreuse Programmation en cours

10 mars - Domaine de Quincampoix
Les Molières - AWA LY

11 mars - Gif sur Yvette ANDRE
MANOUKIAN

12 mars - Le Mesnil St-Denis
CARMEN MARIA VEGA

17 mars - St Rémy lès Chevreuse
HAZMAT MODINE

18 mars - St Rémy lès Chevreuse
JANE LEE HOOKER & LAYLA ZOE

19 mars - Maison Triolet St-Arnoult en
Yvelines - DIRTY DOZEN BRASS BAND

24 mars - St Rémy lès Chevreuse
ANDRE CECCARELLI, VINCENT PEIRANI,
EMILE PARISIEN, MICHEL BENITA

25 mars - St Rémy lès Chevreuse -
ANTONIO FORCIONE &
SARAH JANE MORRIS

26 mars - Rochefort en Yvelines
MELINA TOBIANA



En 2016 : 38 communes, 650 bénévoles,
600 kg de déchets ramassés.

**RDV en 2017 les 3 derniers week-ends de mars
pour battre ce record !**

www.parc-naturel-chevreuse.fr



Au départ du Domaine Saint Paul à
Saint-Rémy-lès-Chevreuse, parcours de tous
niveau aussi bien en VTT, en vélo de route ou
en VTC. Cette année, un pass JR permettra
de profiter de nombreuses animations et
réductions sur des activités touristiques durant
le week-end. Inscriptions sur lajeanracine.org.

25

TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR LES ACTUS DES COMMUNES : WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR



BRADERIE

Poigny- la-Forêt 11 mars : 9h-17h Salle du
Marais - catherine.vallee@poigny78.fr
mireille.fenosoa@poigny78.fr ●

RENCONTRES

Poigny- la-Forêt 03 mars : Dans le cadre des la
quinzaine des Possibles « Acheter et consommer
local » Film « Autrement » f.vernet78@gmail.
com ●

SOIRÉE SALSA

Poigny- la-Forêt 25 mars : Groupe
« La Cubanerie » 20h - Salle du Marais
salsa-poigny@orange.fr ●

MARCHÉ

Poigny- la-Forêt 19 février : Producteurs
locaux 10h 13h salle du Marais
01 34 84 71 21 ●

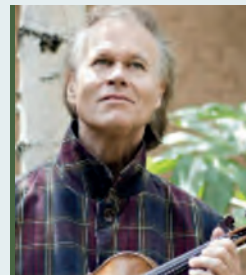
19 mars : Producteurs locaux - 10h 13h salle
du Marais - 01 34 84 71 22 ●

BALADE

Les Essarts-le-Roi 16 au 22 janvier :
Balade des Arts « 20 ans du Salon Pictural »
Salle polyvalente - www.baladedesarts.fr ●

SIDACTION

Les Essarts-le-Roi 31 mars au 1^{er} avril :
Salle polyvalente - www.essarts-le-roi.org ●



SAINT REMY-L'HONORE
Concert exceptionnel :
Augustin & Blandine DUMAY
Dimanche 12 Mars 2017, 18h
Eglise de Saint-Rémy l'Honoré
MOZART K454 et K481 &
BRAHMS 3^e Sonate
www.augustindumay.com



BALADES accompagnées des guides de Parc

Samedi 11 mars à 14h30

Magny-les-Hameaux. Balade des femmes Sylvaine

En parallèle de la journée internationale des femmes, une balade sur les traces de quelques célébrités locales et de toutes les anonymes (religieuses, lavandières...) dont les lieux gardent ici la mémoire.

25 ou 26 mars à 14h30

À proximité de l'abbaye des Vaux de Cernay. Balade des moulins Sylvaine

Six moulins à eau formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : l'architecture, les éléments hydrauliques et paysagers.

Dimanche 2 avril à 14h30

Chevreuse et son histoire. Artistes, artisans et compagnons d'aujourd'hui Florence
Flânerie historique dans le bourg de Chevreuse et visite d'expositions d'artisans. Balade jusqu'au domaine de Coubertin, visite guidée des ateliers d'ébénisterie, dinanderie, ferronnerie et taille de pierre par une personne du domaine. (Gratuit dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art).

samedi 8 avril à 14h

Cernay-la-Ville. Les petits curieux aux Vaux de Cernay Florence

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse
« Comment fonctionne un moulin. D'où viennent les gros blocs de pierre des Vaux de Cernay ? Est-ce la nature ou les hommes qui ont creusé l'étang ? Quels sont ces arbres et ces fleurs le long de la rivière ? apprenons en s'amusant l'environnement du site des Vaux de Cernay.

Dimanche 9 avril à 14h30

Cernay-la-Ville. Sur les traces des peintres paysagistes Florence

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse
A la fin du 19ème siècle, Cernay fut un haut lieu de la peinture paysagiste française et l'école de Cernay égalait en notoriété l'école de Barbizon. Une balade dans les pas des peintres paysagistes qu'inspiraient ces lieux. Visite de la collection de la mairie de Cernay.

Mercredi 12 avril à 10h

Les petits explorateurs du Moyen-Age. Spécial famille Florence

Devenez le temps d'une balade et avec l'aide de vos parents les petits explorateurs du Moyen Âge en découvrant sur le parcours les traces de cette époque.

Samedi 22 avril à 14h

Poigny-la-forêt. La forêt au printemps Sylvaine

Les bourgeons « débourent », les fleurs éclotent, les oiseaux gazouillent... C'est le printemps ! Mais qu'est-ce qui déclenche toute cette agitation et pourquoi ? Une promenade pour découvrir la vie de la forêt : arbres, fleurs des bois, traces d'animaux...

**Boucle 5 km
Durée 2h30 à 3h
Public : femmes et hommes !**

**Boucle 6,3 km
Durée 3h**

**Boucle 7 km
Durée 3 à 4h**

**Boucle 3 km
Durée 2h30 à 3h**

**Boucle 3 km
Durée 2h30**

**Boucle 6 km
Durée 3h**

2 JOURS À CHEVAL EN VALLÉE DE CHEVREUSE

**SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MARS
SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 AVRIL
SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 MAI
SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 JUIN
SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 JUILLET**

Au Départ de Clairefontaine en Yvelines découverte des lieux incontournables : l'espace Rambouillet, les étangs de la Tour et du Coupe Gorge, les chemins sablonneux de Poigny la Forêt et de St Léger en Yvelines et pour finir les étangs de Hollande et l'ancienne route de chasse de Louis XV.

Tarif en pension complète: 375 euros par personne.
Chevaux fournis : chevaux, double-poneys de taille moyenne.
Hébergement en gîte de groupes. Restauration : assurée par un traiteur. Public : + de 18 ans, à l'aise à cheval, maîtrise des 3 allures. Infos et résa auprès d'Emilien : 06.83.94.02.55 ou contact@equievent.fr - www.equievent.fr

Aurélie Erlich, conférencière

**Atelier calligraphie et enluminure au Moyen-Age
château de la Madeleine**

Mercredi 8 février 15h00

Venez découvrir l'écriture de l'époque à travers cet atelier de calligraphie et repartez avec votre prénom calligraphié.
Enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros/ enfants

Les plantes dites «aphrodisiaques» du Moyen-Age à nos jours, château de la Madeleine

Dimanche 5 mars à 10h30

Souvent qualifiées de plantes aphrodisiaques, ces plantes furent avant tout de puissantes plantes médicinales. Petite histoire des plantes aphrodisiaques et de leur utilisation à travers les siècles...
Conférence en salle. (entrée gratuite sur réservation)
Informations et réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou 06 74 19 52 85

**LES ZONES HUMIDES C'EST QUOI ?
BALADE POUR LES PETITS CURIEUX
DANS UNE RÉSERVE NATURELLE**

mercredi 15 février de 13h30 à 16h30

Inscription obligatoire par mail : c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr
Tél : 01 30 52 09 09
Lieu de RDV communiqué à l'inscription.
Un adulte doit accompagner l'enfant.
Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et des vêtements adaptés aux conditions météo. Gratuit

**Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €/3 € (-12 ans)
Inscription obligatoire auprès du guide :
Sylvaine - sylvaine.bataille@laposte.net
Florence - flo.godinho@gmail.com
Pour en savoir plus, site internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>
ou site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr**

TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR LES ACTUS DES COMMUNES : WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR



FORGES-LES-BAINS
Sur scène, Lonsdale, accompagné de l'acteur Pierre Fesquet et de l'accordéoniste Thierry Bretonnet, feront revivre Charles Péguy, l'espace d'un instant, à travers la lecture de ses textes.
Entrée : 15€ 7€.
billetreduc.com

THÉÂTRE

Clairefontaine 20 et 21 janvier : «Le Roi se meurt» de Ionesco - 20h45 - salle des fêtes - Résa : 01 34 84 52 19 ou theatre-du-village@wanadoo.fr • **11 et 12 mars** : « Moi aussi je suis Catherine Deneuve » de Pierre Notte - 20h45 - Salles des fêtes - Résa : 01 34 84 52 19 ou theatre-du-village@wanadoo.fr •

SALON

Sonchamp 13 au 15 janvier : Salon des Peintres et Sculpteurs - Comité des fêtes - 01 34 84 42 40 •



FORGES-LES-BAINS
Entre comédie et thriller, le réalisateur part affronter Bernard Arnault, le président du groupe LVMH. En quête de justice, tel un Robin des Bois, il souhaite obtenir réparation pour un couple de nordistes, endettés et menacés d'être expulsés depuis qu'ils ont été mis au chômage suite à une délocalisation. Entrée au chapeau.
Informations : 01 64 91 03 29